



COMMUNE DE MAURECOURT
78780

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 SEPTEMBRE 2026

Date convocation :
28 août 2026

Date affichage avis :
28 août 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

Objet :
**APPROBATION DU
RÈGLEMENT
INTÉRIEUR DU
CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le 3 septembre à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Xavier TALON, Maire.

Étaient présents : Mme Martine MORY, M. Didier GUERREY, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, M. Régis TRICHARD, Mme Alice FOURNIL, M. Sylvain PERROT, M. René CHOTEAU, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, Mme Astrid DELANNOY, M. Joël DRECOURT, Mme Valérie BAYLOT, Mme Françoise de VINZELLES, Mme Véronique GOUSY, M. Kanesamohan KANAGARAJAH, Mme Noémie CASSELEUX, Mme Nadia LAARAJ, M. Anthony DESCHAMPS, M. Kevin GOUALCH, M. François LEVEEL, M. Niels JULIEN-SAINT-AMAND, Mme Camille LAVIALLE.

Excusés : Mme Michèle BARATELLA (représentée par M. Didier GUERREY), Mme Annette MORIN (représentée par Valérie BAYLOT), M. Rémi LEVEQUE (représenté par Sylvain PERROT), M. Côme GRONDIN (représenté par Mme Nicole COURBET).

Secrétaire de séance : Mme Astrid DELANNOY.

DÉLIBÉRATION

Le conseil municipal,

Sur présentation de Madame Martine MORY,

Vu le bureau municipal du 27/08/2026,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 21 21-8,

Considérant la nécessité d'adopter le règlement intérieur du conseil municipal sous la nouvelle mandature,

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Adopte le règlement intérieur du conseil municipal, tel qu'annexé à la présente délibération.



Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 4 septembre 2026

Le Maire
Xavier TALON

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20260903-2026-52-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

